



# Plan Santé Studies

Tu pars en stage, pour des études ou pour un séjour linguistique à l'étranger ? Sache que les frais de santé en dehors de la France ne sont plus ou peu pris en charge par la Sécurité Sociale et l'assurance des cartes bancaires ne couvre pas les séjours de plus de 90 jours.

La bonne nouvelle ? Nous avons une assurance spéciale étudiant aux garanties indispensables pour un séjour sans prise de tête !

DURÉE	RÉSIDENCE	DESTINATION	LIMITÉ D'ÂGE
1 à 12 mois	Pays de l'UE	Monde entier*	40 ans

\*Sauf Syrie, Cuba, Iran, Corée du Nord, Russie et les régions ukrainiennes de Crimée, de la République populaire de Donetsk ou de la République populaire de Lougansk.



**CRÉE TON DEVIS  
GRATUIT ET  
IMMÉDIAT !**

## GARANTIES



**FRAIS  
MÉDICAUX**



**ASSISTANCE  
RAPATRIEMENT**



**PERTE/VOL  
BAGAGES**



**RESP.  
CIVILE**



**INCIDENT  
VOYAGE**



**INDIVIDUELLE  
ACCIDENT**

## OPTIONS



**FRAIS MÉDICAUX  
EN FRANCE**



**ACTIVITÉS  
RÉMUNÉRÉES**



**ANNULATION  
"VOL SEC"**



**INTERRUPTION  
D'ÉTUDES**



**AVA SPORT+**



**AVA TECH+**

## TARIFS

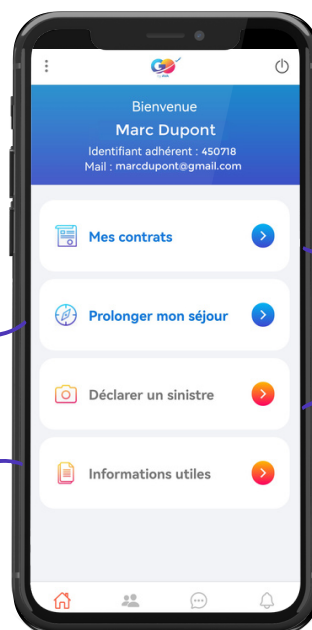
Cotisation par personne et par mois.

	Union Européenne*	USA et/ou Canada	Reste du Monde
Avant 30 ans	29 €	59 €	39 €

\*Pour les assurés sociaux et porteurs de la Carte Européenne d'Assurance Maladie.

## LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne **Whatsapp** dédiée et tous les bons plans de la **#GObyAVAFamily** !

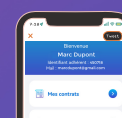


Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics



# Plan Santé Studies

## LES GARANTIES EN DÉTAIL



<b>FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER</b>	<b>Illimités</b>
<b>EN CAS D'HOSPITALISATION</b> Appel obligatoire au centre d'assistance	Prise en charge au 1er euro, à concurrence de <b>100 % des frais réels</b>
<b>HORS HOSPITALISATION</b>	Remboursement <b>100 % des frais réels</b>
<b>SOINS DENTAIRES D'URGENCES</b>	Remboursement <b>100 % des frais réels</b> . Max. <b>300 €</b>
<b>SOINS D'OPTIQUE D'URGENCE</b>	Maximum <b>250 €</b> . Franchise : <b>50 €</b>
<b>FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE</b> Plafonné sur la base et le taux de remboursement de la Sécurité Sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Max. en cas d'hospitalisation : <b>1 000 000 €</b></li> <li>• Max. hors hospitalisation : <b>15 000 €</b></li> </ul>
<b>MATERNITÉ</b>	Remboursement <b>75 % des frais réels</b> . Max. <b>8 000 €</b>



<b>ENVOI DE MÉDICAMENTS</b> Indispensables et introuvables sur place	Frais réels
<b>ENVOI D'UN MÉDECIN À L'ÉTRANGER</b>	Frais réels
<b>TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL</b>	Frais réels
<b>RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE</b>	Frais réels
<b>RAPATRIEMENT DU CORPS DE L'ASSURÉ</b> Dans son pays d'origine en cas de décès	Frais réels
<b>PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT</b> Et des frais de séjour pour un membre de la famille	Billet aller-retour • Max. par personne et par jour : <b>50 € / Max. : 500 €</b>
<b>PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ</b>	• Max. par personne et par jour : <b>50 € / Max. : 500 €</b>
<b>RETOUR DES ACCOMPAGNANTS</b> Et prise en charge des frais de séjour	Billet retour simple • Max. par personne et par jour : <b>50 € / Max. : 500 €</b>
<b>RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ</b>	Billet aller-retour
<b>ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER</b>	Max. par assuré : <b>3 000 €</b>
<b>CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER</b>	Max. par assuré : <b>7 500 €</b>
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS</b>	Max. par assuré : <b>5 000 €</b>



<b>AVANCE DE FONDS</b>	Max. par assuré : <b>500 €</b>
<b>TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS</b>	Frais réels



<b>CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL</b>	Par assuré : <b>8 000 €</b>
<b>CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE</b>	Jusqu'à : <b>40 000 €</b> , franchise de 30%



<b>RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Max. dommages corporels : <b>4.500.000 €</b></li> <li>• Max. dommages matériels : <b>450.000 €</b></li> <li>• Franchise par sinistre <b>80 €</b></li> </ul>
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE</b> Incendie, explosion et dégâts des eaux	Max. : <b>100.000 €</b> , franchise par sinistre <b>80 €</b>
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE STAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Max. dommages matériels : <b>15.000 €</b></li> <li>• Franchise par sinistre <b>80 €</b></li> </ul>



<b>PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES</b> Durant le transport aérien ou en cas d'agression	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Max.: <b>2 000 €</b> par assuré, franchise <b>15 €</b></li> <li>• Objets de valeur : plafond de remboursement à <b>50 %</b> du montant de la garantie</li> </ul>
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**CONTACT GOBYAVA.COM**



@gobyava\_voyage



@gobyava



+33 7 81 26 33 93

**#GOBYAVAFAMILY**

# Plan Santé Studies

## LES OPTIONS EN DÉTAIL



<b>FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE</b>	Extension de la garantie jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et / ou définitif. <b>À partir de 210 €</b>
<b>ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES</b>	Pour les activités rémunérées et stages conventionnés de plus de 550 €/mois. <b>10 €/mois</b>
<b>INTERRUPTION D'ÉTUDES</b>	Remboursement des frais d'études non effectuées jusqu'à 15.000 €. <b>À partir de 180 €</b>
<b>ANNULATION VOL SEC</b>	Remboursement des frais d'annulation jusqu'à 3 000 €. <b>À partir de 30 €</b>
<b>AVA TECH+</b>  <b>Bon plan !</b>	Remboursement des biens nomades en cas de casse ou vol jusqu'à 3.000 €. <b>À partir de 15 €/mois</b>
<b>AVA SPORT+</b>	Extension des frais de recherche porté à 25.000 € et pratique de sports dangereux et intensifs au titre de l'assistance et des frais médicaux. <b>10 €/mois</b>

## LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos [Conditions Générales](#).

### Exclusions spécifiques aux garanties assistance et frais médicaux

- Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.
- La grossesse, les frais liés à la maternité et les interruptions volontaires de grossesse.
- Les vaccins, les traitements de confort, les frais de lunettes, verres de contact, prothèses de toute nature, bilans de santé, examens et tests ou traitements de routine (ex.: acné, allergies, mal de dos, contraception, etc.), préventifs ou de contrôle non consécutifs à un accident ou maladie garantis.

### Exclusions communes à toutes les garanties

- L'absorption de drogues, stupéfiants, substances analogues et médicaments non prescrits par une autorité médicale habilitée et leurs conséquences.
- Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré.
- Les maladies nerveuses ou mentales.
- La pratique sportive à titre professionnel, la pratique d'une course amateur nécessitant l'utilisation d'un engin à moteur et l'utilisation d'un ULM, deltaplane, aile volante, parachute ou parapente.

## QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos [Modalités en cas de sinistre](#).

### Hospitalisation & assistance

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j  
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada)  
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

### Soins médicaux hors hospitalisation

Tu avances les frais et demande le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via ton espace client sur [AVA.FR](#), par mail à [sinistres@ava.fr](mailto:sinistres@ava.fr), ou encore via l'**application GObyAVA**.



**Pour les demandes d'indemnisation de plus de 800 €, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.**



SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

*Bon voyage !*

## À NE PAS OUBLIER

*pour un séjour réussi !*

- Vérifie la validité de ton passeport et visa
- Jette un coup d'œil à [Ariane](#), le site du Ministère des Affaires Étrangères français
- Fais tes vaccins et un check-up complet avant de partir
- Renseigne-toi sur les [us et coutumes](#) du pays
- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😊



télécharge  
l'appli !



RDV sur  
Whatsapp



crée ton  
devis gratuit